



**La Mer  
notre plaisir**

Association loi 1901, sous le n°017 300 52 58

Octobre 2016 N° 51



#### Membres du bureau

Jean-Yves SELO

Président

Maxime PUGLIERINI

Vice-Président

Animation pêche

Elisabeth RONSIN

Secrétaire

Daniel PAGET

Trésorier

Thierry VILLAT

Croisières

Yves MARQUANT

Consultant

Christian LEVOIRIER

Webmaster

#### Contact

Tel: 06 08 46 80 10

[jy.selo@wanadoo.fr](mailto: jy.selo@wanadoo.fr)

Pierre FROT

Présidents d'Honneur

Site web:

[WWW.capalouest17.fr](http://WWW.capalouest17.fr)

#### EDITO

Le grand Pavois de La Rochelle annonce en général la fin de l'été et la fin des croisières estivales. Heureusement, nous sommes dans une région où l'arrière-saison est souvent très agréable.

Les baisses de température annoncent également pour les pêcheurs l'arrivée des merlans dans le pertuis d'Antioche ainsi que les crevettes en espérant que la pêche sera meilleure que la saison passée.

Comme les journées diminuent, nous allons entamer notre série de conférences en commençant par les sirènes, ces divinités de la mer qui séduisent les navigateurs et qui les attirent par leur chant mélodieux et leur fait perdre le sens de l'orientation, suivie de la suite sur la Rochelle autrefois sur le Présidial et la Bourse puis une autre sur les portes de la ville au XVI<sup>e</sup> siècle.

Comme toujours, nous aurons plaisir à nous retrouver dans l'ambiance conviviale de notre local tous les vendredi soir ou à l'occasion d'un événement et un grand merci aux Capalouest qui participent à l'écriture de notre journal et aux divers animations qu'offre notre Amicale.

Jean-Yves Selo

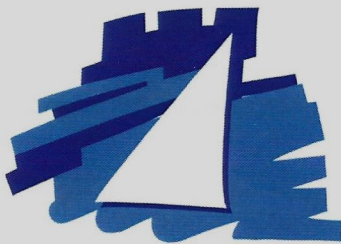
#### Le pêcheur et le Bar

Le bar qui peut atteindre 1m de long pour un poids de 12Kg est plus actif la nuit que le jour. C'est un poisson qui préfère les eaux oxygénées où il est très actif mais il est possible d'en trouver dans les ports.

Il s'intéresse aux proies vivantes, c'est un véritable chasseur. Son agressivité et sa voracité en fait une prise privilégiée de la pêche au leurre.



Jean-Yves Selo

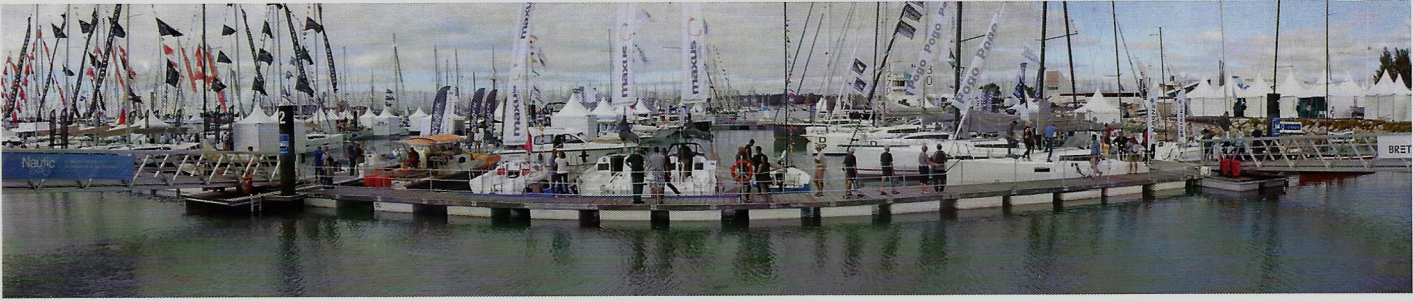


PORT DE PLAISANCE  
DE LA ROCHELLE

**Adresse:** Arrière du Forum des Pertuis Avenue du Lazaret 17000 LA ROCHELLE

Réunion tous les vendredis soirs à 18h dans notre local derrière le Forum des Pertuis

LA ROCHELLE



## Un Grand Pavois en demi-teinte

En parcourant les pontons du grand Pavois, on s'aperçoit que le millésime 2016 est en demi-teinte. En effet, moins de bateaux, plus de tentes sur l'eau, et surtout beaucoup plus de pontons et il y en a même un entre les catamarans qui est de la largeur d'une avenue (bizarre, vous avez dit bizarre).

Cette année, les associations de vieux gréements étaient venues exposer leurs navires. Heureusement car cela a permis de faire du remplissage et les visiteurs sont venus nombreux pour les admirer.



Par contre, les semis rigides, ont l'aire d'avoir le vent en poupe car il y avait beaucoup de stands à terre. Comme les années précédentes, les monocoques augmentent en largeur sur la partie arrière mais le plus dangereux c'est qu'il y a peu de protection sur le tableau arrière alors pour les navigations de nuit, il vaut mieux sortir le harnais.



Dans les nouveautés, le stand Amarrex présentait un porte-amarre articulé qui évite d'avoir à sauter sur le ponton avec les risques que cela comporte. Et dans la série les plus atypiques, un dériveur démontable en 4 morceaux qui se range dans le coffre de votre voiture.

Jean-Yves Selo



## Pèlerinage à Saint-Denis d'Oléron

Comme l'écrivait Pierre Corneille en 1637 « *Nous partîmes cinq cents ; mais par un prompt renfort-Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port.* »

A Capalouest, nous avons une autre méthode. Pour nous rendre à Saint-Denis d'Oléron comme tous les ans à même époque, nous devons partir le vendredi à 6 bateaux, nous partîmes à 4 mais par un prompt renfort, nous nous vîmes 7 bateaux en arrivant au port. Mais le lendemain, deux

autres navires sont venus renforcer la flotte.

C'est donc une vingtaine de personnes qui a envahi le ponton visiteur dans une ambiance conviviale et sous un soleil de plomb. Samedi, nous avons vu arriver Catherine et André sur leur gros bolide car leur bateau avait un problème de mécanique.

Dimanche matin, nous avons profité du sympathique marché pour compléter les provisions de bord et préparer les agapes organisées sur la terrasse de l'école de voile avec une vue imprenable sur le port de plaisance et sur la mer.

2 bateaux sont partis dimanche soir et le reste de la flotte a repris la mer lundi après un bon repas et le plein des réservoirs.

L'accueil à St. Denis est toujours au top, on apprécie beaucoup la gentillesse du personnel de la capitainerie et leur efficacité, des sanitaires toujours impeccables, surtout ne changez rien. Un grand merci et à l'année prochaine.

Jean-Yves Selo



## What is it the “ R.I.P.A.M.” ?...

Parmi la liste du matériel et des documents obligatoires lorsque nous décidons de faire une sortie en mer (quelque soit la distance d'un abri) ; il y a le bloc marine et/ou côtier et en particulier le **Règlement International pour Prévenir les Abordage en Mer** : le R.I.P.A.M. (en anglais « Coll Regs »).

Il va sans dire lorsque nous sommes entre nous : c'est un sujet de discussion avec des aboutissants plus ou moins animés en fonction des circonstances, du lieu et de l'ambiance.

Il faut reconnaître que ce document n'est pas consulté régulièrement, voir rarement et que les termes employés à la rédaction de ce décret sont quelquefois difficiles à être interprétés et c'est en partant de cette observation que nous allons le relire attentivement.

Commençons par le début avec un peu d'histoire. Le 22/10/1972 a été signé à Londres, au siège de l'organisation maritime internationale (O.M.I.), l'acte final à la suite de la ratification par la France de la convention internationale et c'est alors que le R.I.P.A.M. est entré en vigueur le 15/07/1977 par le décret n°77-778 du 07/07/1977. Il est important de savoir que ce décret est applicable dans tous les pays du globe.

**Avertissement : La relecture de ce décret a pour seul objet de faciliter la compréhension des règles officielles complètes, auxquelles on doit toujours se référer. Celles-ci figurent dans la documentation obligatoire à bord et que l'on ne regarde jamais.**

Dès que l'on commence à parcourir ce décret on s'aperçoit qu'il y a des termes et des expressions qui nous sont familiers, mais qu'il est bon de rappeler.

- Le terme **« Navire »** désigne tout engin ou tout appareil y compris les engins sans tirant d'eau utilisé ou susceptible d'être utilisé comme moyen de transport sur l'eau

- L'expression **« Navire à propulsion mécanique »** désigne tout navire mû par une machine.

- L'expression **« Navire à voile »** désigne tout navire marchant à la voile, même s'il possède une machine propulsive, à condition toutefois que celle-ci ne soit pas utilisée.

- L'expression **« Navire en train de pêcher »** désigne tout navire qui pêche avec des filets, lignes, chaluts réduisant sa capacité de manœuvre, mais ne s'applique pas aux navires qui pêchent avec des lignes traînantes ou autres engins de pêche ne réduisant pas leur capacité de manœuvre.

- L'expression **« Navire qui n'est pas maître de sa manœuvre »** désigne un navire qui, en raison des circonstances exceptionnelles, n'est pas en mesure de manœuvrer et ne peut donc pas s'écarter de la route d'un autre navire.

- L'expression **« Navire à capacité de manœuvre restreinte »** Désigne tout navire dont la capacité à manœuvrer est limitée de par la nature de ses travaux, et qui ne peut par conséquent pas s'écarter de la route d'un autre navire. Ces navires comprennent sans que cette liste soit limitative : Citons en exemples :

- Les navires en train de poser ou de relever une bouée ou un câble ;

- les navires en train d'effectuer des opérations de dragage ou des travaux sous-marins ;

- les navires en train d'effectuer une opération de remorquage qui permet difficilement au navire remorqueur et à sa remorque de modifier leur route ;

- Etc....

- L'expression **« Faisant route »** s'applique à tout navire, qui n'est ni à l'ancre, ni amarré à terre, ni échoué.

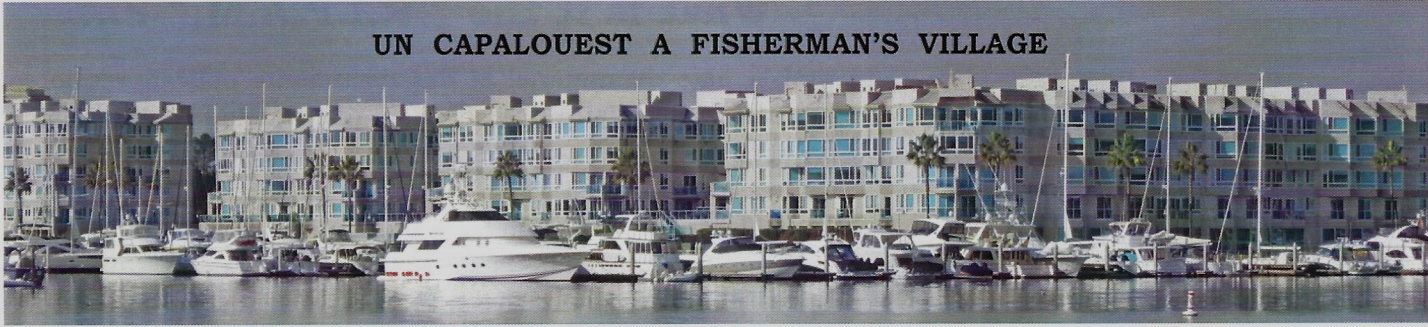
- L'expression **« Visibilité réduite »** désigne toute situation où la visibilité est diminuée par la suite de brume, bruine, neige, fort grains de pluie ou pour toutes autres causes analogues. Deux navires ne sont considérés comme étant en vue l'un de l'autre que lorsque l'un deux peut être observé visuellement par l'autre.

Maintenant, j'arrête cette relecture et je vous propose de continuer dans notre prochain journal où nous regarderons au plus près **« Les règles de barre et de route »**

Je rejoins provisoirement ma maison de retraite où la **directrice** m'attend avec impatience... et je l'espère de bonne humeur.

Régis Wailmacq

## UN CAPALOUEST A FISHERMAN'S VILLAGE



Situé à l'entrée de la Marina del Ray, à Los Angeles, plus précisément au sud de Santa Monica, ce petit port a été construit dans le style de la Nouvelle Angleterre dans la Marina artificielle la plus grande du monde.

Tout est démesuré et grandiose, cette Marina est à l'image de la Californie : infrastructures, taille des bateaux (le prix du carburant et les taxes font rêver) ... L'ambiance y est calme et sympathique, le décor magnifique. Accueil, ambiance, propreté tout est au top ! Un modèle à suivre !

La promenade de bord de mer offre une vue panoramique sur le port où environ 5300 bateaux de plaisance, yachts et navires commerciaux sont logés dans 21 ports de plaisance individuels, y compris les clubs nautiques. La station de la Garde côtière Américaine est implantée à l'entrée de la Marina.

Un site à ne pas manquer si vous allez à Los Angeles.

20-100



## Des Catamarans en régate

Cette année encore, Capalouest a participé comme bateau comité sur la régate de l'Ecole de Voile Rochelaise « Le raid des trois îles ». Les bateaux participants étaient en deux catégories, les Darts 18 et les F18 beaucoup plus rapide, la preuve, le premier jour, le Nacra 18 a bouclé le tour de l'île de Ré en un peu moins de 4 heures. D'accord, la mer était belle et il y avait 13 à 14 nœuds de vent. Mais le record de 3h 32 reste à battre.

Par contre, le dimanche, la pétéole

est arrivée et le tour de l'île d'Aix a été plus laborieux. Le dernier catamaran a dû être remorqué car il n'y avait plus de vent.

La régate était bon enfant et pour une fois, aucune réclamation n'a été déposée.



Le dimanche soir, nous étions tous réunis à l'EVR pour la remise des prix qui a été suivie du verre de l'amitié.

Jean-Yves Selo

## Astuce

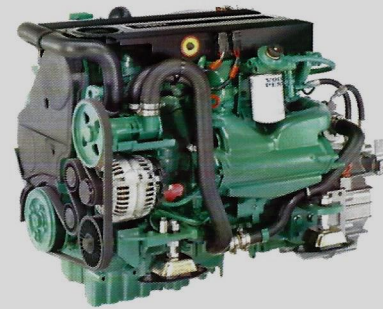
Nous avons tous eu un jour un souci de connectique sur les appareils de navigation, la prise de courant de quai ou sur les fusibles à cause de l'humidité.

Il existe maintenant un produit génial qui traverse l'eau et l'humidité pour redonner un parfait contact. Il a l'avantage de maintenir la conduction du courant aussi bien en courant continu (12v) qu'alternatif (220v). Ce produit s'appelle « **Q20** » et il est en vente à Accastillage diffusion sur le port des Minimes.

Daniel Paget

## La mécanique et les mécaniciens

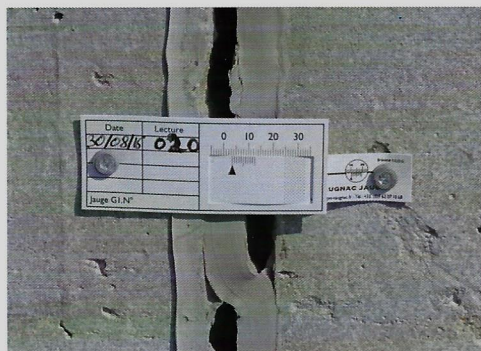
Comme tous les ans, de nombreux bateaux sont tombés en panne de moteur, beaucoup par négligences mais certains par malchances. A Capalouest, cet été, 6 bateaux ont eu des soucis de mécanique allant de l'hélice tordue en passant par des bactéries dans le gasoil, des fuites de pompe eau de mer ou bien des professionnels de la mécanique qui oublient à la révision de serrer le filtre à gasoil etc...



L'on sait que la mécanique à bord des bateaux est menée à rude épreuve à cause bien sûr de l'eau de mer et de l'air salin. Mais le problème est autre. Suite à l'extension importante du port des minimes, les professionnels entre autre de la mécanique n'ont pas suivie, ce qui fait que pour être dépanné, les délais cet été étaient de 3 à 4 semaines quand ils voulaient bien le faire.

Alors messieurs les plaisanciers, prenaient des cours de mécanique pour pouvoir faire les petites réparations ce qui évitera d'immobiliser votre bateau pendant plusieurs semaines en été.

Jean-Yves Selo



## Quand une digue bouge

Suite à notre article intitulé (l'émoi à capalouest) du mois de mai deux mille treize et concernant les travaux de la digue du lazaret nous vous faisons part de nos observations depuis sa mise en service.

Nous mettons en cause à l'époque la qualité et la mise en œuvre des remblais hétérogènes non stabilisés mécaniquement. Dans un commentaire oral et entre nous, nous évoquons l'opération de labo préalable dite (Proctor modifiée).

A ce jour et depuis la réalisation d'un muret et d'un passage bétonné, apparaissent de nombreuses fissures se produisant dans des zones difficilement compactables à cause des installations de chantier.

### Préconisation :

L'implantation des joints de rupture n'est pas bonne dans les zones instables. Dans ces zones il eut été bon de prévoir un treillis soudé. Les joints faits à la disqueuse n'ont une fonction qu'en surface. Enfin attention le muret par endroit amorce un basculement depuis peu.

Peut-on effectuer des injections qui bloqueront les enrochements et les remblais; mais attention à ne pas retrouver le produit de l'injection dans la mer.



Yves Marquant

## Affaire de sel



D'où vient le sel présent dans tous les océans et mers du monde ?

Si vous pensez que c'est dû aux ions provenant des minéraux présents dans les rivières, vous avez tout faux ! Voici ce que racontent les vieux marins bretons :

Pour donner du goût à sa soupe, le Capitaine d'un navire avait volé un petit moulin à sel magique. Mais l'infortuné voleur ne connaissait pas la formule magique qui permettrait au petit moulin de s'arrêter... Alors que le navire se remplit de sel et commence à sombrer sous le poids, le Capitaine affolé jette le précieux moulin dans la mer, où il continue depuis lors son action imperturbable, et ce jusqu'à la fin des temps. Depuis, de nombreuses superstitions sont restées dans l'esprit des marins. Voilà pourquoi il est interdit de prononcer le mot « sel » à bord d'un bateau, et qu'il convient d'en jeter une poignée par-dessus son épaule pour éloigner le mauvais sort...

Jean-Yves Selo



**FRESH ELEC**

CLIMATISATION

ELECTRICITE GENERALE

7 rue des bonnelles -17200 LA JARNE

**Pompes à chaleur - Panneaux solaires**

**Particuliers et professionnels**

**Neuf et Rénovation**

**Franck GOUDARD**

Membre de CAPALOUEST  
vous propose ses services Pro



**Tél. 06 11 49 69 97 - Mail: fresh@sfr.fr - www.fresh-elec.com**

### SORTIES PÊCHE 2016

Date	Coef.	H. M.	B. M.	H. Départ
7 Oct.	55-49	8h23	15h16	10h
12 Oct.	47-55	14h48	8h09	10h
22 Oct.	77-69	11h06	16h26	9h30
28 Oct.	74-77	16h34	10h14	8h30
5 Nov.	60-55	7h04	13h55	10h
10 Nov.	48-55	13h16	7h28	10h
21 Nov.	52-48	11h01	16h08	9h
28 Nov.	75-77	16h	10h01	8h30

### Rubrique du plaisancier

Le plaisancier pendant la préparation du Grand Pavois, décide de sortir en mer car elle est belle et le temps agréable pour une fin septembre. En arrivant avenue du Lazaret, il aperçoit sur le bord de la route des pancartes en Polonais et toute une alignée de camion immatriculés PL. Ou bien les trois quart des bateaux sont fabriqués en Pologne pense t'il ou nous n'avons plus de chauffeur routier en France ; dans les deux cas, cherchez l'erreur ?

Le plaisancier

### Un Ship. renaît de ses cendres

En juillet 2014, **Atlantic Loisirs**, le plus ancien des shipchandlers du plateau nautique du port des Minimes disparaissait sous les flammes. Deux ans après le ship refait surface au même emplacement et le 30 septembre, nous avons été tous conviés à l'inauguration de leurs nouveaux locaux. C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les invités nombreux ont pu apprécier l'excellent buffet mis à leur disposition.

Encore un grand merci à toute l'équipe d'Atlantic Loisirs qui nous ont fait passer un bon moment.



La Rédaction

# La Rochelle

# Gréement

Conception ~ Fabrication ~ Contrôles ~ Réglages

**Secteur Blanc - 14, rue Philippe Harlé - 17000 - La Rochelle - Plateau Nautique**

33(0)5 46 45 33 33 - 33(0)6 08 89 85 57 - secteurblanc@orange.fr - larochelle-grement.fr